



Procès-verbal

Commission des finances

| | |
|---------------------|---|
| Réunion du : | 16 janvier 2023 |
| A : | Visioconférence |
| Présidence : | M. Guy MONNIER. |
| Présents : | Mme Liliane ESPITALIER. MM. Didier BONTEMPS, Jean-Claude BUESSARD, Raphaël GERALDES, Kamel KHELLADI, Yves MUTTI, Daniel ROLET, Philippe SURDOL. |

- 1. Buts pliables

Il est envisagé de faire la promotion auprès des clubs, des buts pliables/démontables pour les catégories débutants, U7 et U9.

Les techniciens pourraient se rendre sur des plateaux avec des buts, et faire la démonstration. Il sera alors proposé aux clubs d'acheter 1 but, soit 170 euros, tandis que l'autre but serait payé par le District.

Un partenariat pourrait être passé avec le fabricant des buts, par l'intermédiaire de Géant du Foot, permettant une rétrocession au District de 15 % des ventes, en matériel.

La commission des finances valide l'achat de 20 paires de mini buts.

- 2. Objets promotionnels

2/1. Coffrets stylos

Le district a en permanence un stock de coffrets de deux stylos avec un marquage sur chacun des stylos. Ces coffrets sont offerts à des personnalités lors d'actions ou événements, par exemple l'Assemblée Générale. Il est nécessaire de renouveler le stock.

Un devis de la société DIMO avec qui nous avons déjà travaillé se monte à 1116,60 euros pour 50 coffrets.

La commission des finances valide l'achat de 50 parures.

2/2. Nappe

Il serait nécessaire d'acquérir une nappe supplémentaire, un manque se faisant ressentir lors de certains événements. Le coût est de 90,00 euros.

La commission des finances valide l'achat d'une nappe à l'effigie du District.

- 3. Matériel

3/1. Enrouleur électrique

Pour les différentes actions du District ou événements, il serait nécessaire d'avoir un mini enrouleur électrique. Il peut être acheté chez Leroy Merlin au prix de 10,90 euros.

La commission des finances décide de l'achat de deux enrouleurs.

3/2. Fauteuil de bureau

Une salariée a besoin d'un fauteuil de bureau le sien étant en très mauvais état. Le devis de notre fournisseur, afin d'avoir un fauteuil ergonomique identique aux derniers acquis est de 463,76 euros.

La commission des finances valide l'achat d'un fauteuil de bureau.

3/3. Armoire basse

Il y a un besoin pour une secrétaire d'une armoire de rangement, le matériel à sa disposition actuellement étant en mauvais état et de qualité moyenne. Le devis de notre fournisseur est de 328,10 euros.

La commission des finances valide l'achat d'une armoire basse.

3/4. Sol de bureau

Le sol d'un des bureaux de l'établissement d'Arbouans nécessite d'être remplacé.

Il est donc nécessaire de faire appel à une société pouvant poser un thermo plastique (thermo collé) afin d'obtenir un devis.

| |
|---------------------------------------|
| - 4. Demandes de subventions amicales |
|---------------------------------------|

4/1. Amicale des Educateurs

Une demande de subvention a été introduite par l'amicale des éducateurs, en date du 06 décembre 2022.

Le bilan financier a été fourni.

La commission des finances décide de l'attribution d'une subvention de 600 euros conformément à la convention.

En outre, la commission décide de suspendre le versement de cette subvention à la réception d'un bilan financier lisible, et juste.

4/2. Amicale des Arbitres secteur nord

Une demande de subvention a été introduite par l'amicale des arbitres du Secteur Nord, en date du 09 décembre 2022.

Le budget prévisionnel a été fourni.

La commission des finances décide de l'attribution d'une subvention de 200 euros, car au total une somme de 600 euros est attribuée pour les trois amicales arbitres.

| |
|---|
| - 5. Demande de subvention section sportive Jean Jaurès |
|---|

Le collège Jean Jaurès de Saint Vit possède une section sportive. Un voyage est organisé en Angleterre. Un accent est mis sur le côté sportif, avec l'histoire du football Anglais, par le biais notamment de la visite des clubs de Manchester United et Liverpool FC.

Les sections sportives reçoivent déjà une aide annuelle de la part du District, complémentaire à celle de la Ligue.

La commission des finances décide de ne pas à accéder à cette demande et de ne pas attribuer de subvention spécifique.

| |
|---------------------------------------|
| - 6. Renouvellement location copieurs |
|---------------------------------------|

Les contrats de location de nos copieurs arrivent à échéance au 31 mars 2022.

Notre partenaire KOESIO nous a fait une offre pour renouveler les trois copieurs (1 à Besançon, 2 à Arbouans).

Le matériel concerné par cette offre reprend les caractéristiques du matériel actuel, celui-ci répondant aux besoins que nous avons.

L'offre représente un coût de location annuel inférieur au coût actuel, tout en sachant que le coût copies sera aussi en baisse.

En parallèle le partenariat financier dans le cadre du PEF sera reconduit, avec notamment une soirée spéciale dans les locaux de notre partenaire.

La commission des finances décide de renouveler la location de 3 copieurs avec la société KOESIO.

| |
|------------------------------|
| - 7. Situation au 31/12/2022 |
|------------------------------|

Une situation des comptes arrêtée au 31 décembre 2022 a été adressée aux membres de la commission. Les commentaires sont réalisés par le Trésorier et le Président.

Concernant les engagements, après pointage, il s'avère que des engagements qui figurent dans le nouveau module de compétitions, ne sont pas redescendus dans F2000. De fait, après ce pointage, il s'avère que cela représente la somme de 10170,00 euros

**Le Président,
G. MONNIER**

**Le Directeur Administratif,
J. POBELLE**